

■ Eurocarrelage Sàrl, à Satigny, CH-660-0588000-0, exploitation d'une entreprise de carrelage. (FOSC du 06.02.2007, p. 8/3760914). Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Communication aux associés: par écrit ou par courriel. Division de la part de CHF 15'000 de l'associée Abazi Maria Sonia en 15 parts de CHF 1'000. Division de la part de CHF 5'000 de l'associée Abazi Musli en 5 parts de CHF 1'000. Nouveaux statuts du 09.09.2009. L'associée Abazi Maria Sonia n'est plus gérante, ses pouvoirs sont radiés. Selon déclaration des gérants du 29.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint.

Registre journalier no 14502 du 18.09.2009 / CH-660.0.588.000-0 / 05261304